

CONDITIONS GÉNÉRALES DE PRESTATION DE LA FORMATION

LES FORMATIONS DE L'ONEC

Les formations organisées par l'ONEC RDC, sont destinées aux experts-comptables membres de l'ONEC et au grand public. Elles sont organisées aux dates proposées dans notre planning.

Les sessions organisées dans nos installations ne comportent pas plus de 30 participants de manière à faciliter les échanges de vue et à partager des expériences réciproques.

Des formations de plus de 30 participants seront organisées à des endroits appropriés choisis par l'ONEC.

INSCRIPTIONS

Toute inscription définitive à une formation est subordonnée à la réception d'un mail de confirmation. L'inscription se fait en ligne sur le site de l'ONEC ou bien sur place au bureau du siège de l'ONEC. L'inscription au bureau de l'ONEC peut être finalisée en ligne avec l'aide d'un agent de la réception de l'ONEC.

TARIFS

Les tarifs des formations sont indiqués dans la page d'inscription.

Les prix pratiqués incluent les repas et une documentation en version électronique.

Toutes nos formations doivent être réglées à l'avance. Un mail de confirmation est envoyé au participant après transmission à l'ONEC de la copie de la preuve de paiement lors de l'inscription. Les règlements peuvent se faire :

- Par chèque : à l'ordre du Conseil Provincial de l'ONEC mentionné dans le formulaire d'inscription,
- Par virement bancaire au bénéfice du compte précisé dans le formulaire

CONDITIONS D'ANNULATION ET DE REPORT

Les annulations doivent nous être confirmées par mail 8 jours ouvrables au moins avant la date de la formation. Dans le cas contraire, les frais de participation resteront dûs en totalité. Néanmoins, les participants initialement inscrits pourront se faire remplacer.

Pour toute annulation dans un délai supérieur à 8 jours, les reports seront possibles sur les 12 mois suivants.

L'ONEC se réserve le droit de reporter une session pour préserver un meilleur équilibre dans les groupes ou d'annuler pour des raisons générales d'organisation, environ une semaine avant la date de la formation. L'ONEC pourra proposer au participant qui le désire de reporter son inscription sur une autre session.

Au plus tard 10 jours avant la tenue de la session de formation, une convocation par mail est envoyée directement au participant précisant le lieu, et les modalités d'accès. Sauf stipulation contraire dans la convocation, les formations ont lieu dans nos locaux.

Les formations commencent à 9h00 et se terminent à 16h30, avec une pause de 12h à 13h.

En fin de session

- Une attestation de présence est délivrée au participant.
- Une fiche d'évaluation est remplie par chaque participant afin de confirmer la pertinence de la formation.

La Commission de Formation Continue